Pièce n° **2**

Département de VAUCLUSE

Commune de TRAVAILLAN

Plan Local d'Urbanisme

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PRESCRIPTION REVISION	25/11/2008
ARRET DU PROJET	20/07/2010

Conçu par la	Commune
Dressé par	HABITAT & DEVELOPPEMENT de VAUCLUSE
B. WIBAUX	Ingénieur aménagement rural Direction animation
JB.PORHEL	Chargé de Mission Urbanisme
S.LESECQ	Chargé d'Opération Urbanisme

31/01/2011

SOMMAIRE

PREAMBULE..... 2

ORIENTATIONS GENERALES..... 3

I°) AFFIRMER L'IDENTITE RURALE..... 4

Conserver une vie au sein du village..... 4
Soutenir un équilibre entre urbanisation et caractère rural..... 4
Assurer un développement économique compatible avec le milieu rural..... 4

II°) VALORISER LE POTENTIEL AGRICOLE..... 5

Conserver le dynamisme des zones présentant le potentiel agricole le plus fort..... 5
Valoriser le patrimoine et le paysage agricoles..... 5
Promouvoir l'agri-tourisme..... 5

III°) AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LE BIEN ETRE..... 6

Encourager l'installation d'équipements enrichissant la vie du village..... 6
Faciliter les transports et déplacements au sein de la commune..... 6
Préserver la mixité de la population..... 7
Préserver les paysages qui patrimoine qui participent à la qualité du territoire..... 7
Conserver les éléments de patrimoine présent sur la commune..... 7
Prendre en compte les différents risques de la commune..... 7

PREAMBULE

Les enjeux pour la commune :

Commune rurale située dans le haut Vaucluse, à proximité d'Orange, Travaillan se trouve en bordure de l'Aigues, à mi chemin entre le Rhône et les Dentelles de Montmirail.

Travaillan possède un territoire riche, protégé, et diversifié, qui bénéficie de la proximité des communes d'Orange et de Camaret-sur-Aigues. Ces villes lui permettent de compléter son offre en services et équipements manquants sur son territoire.

La commune est située dans une zone très attractive, où la demande immobilière est de plus en plus importante.

Cette pression foncière est issue du développement actuel de l'habitat résidentiel en milieu rural.

Le projet :

A partir du diagnostic qui identifie les enjeux et besoins, la commune a mis en place un projet d'ensemble dans une logique de développement durable et d'organisation globale.

L'objectif des élus est d'augmenter le rythme de la croissance démographique, tout en préservant le caractère rural du territoire. Les élus souhaitent permettre l'accueil d'environ 150 personnes supplémentaires au cours des dix prochaines années, pour atteindre une population d'environ 810 habitants en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de 2,07% durant cette période.

Ce rythme de croissance démographique souhaité correspond à la création de 5 à 6 nouveaux logements par an pour les 10 ans à venir.

Le projet de la commune s'articule autour de trois grands objectifs principaux qui sont :

- **Affirmer l'identité rurale**
- **Valoriser le potentiel Agricole**
- **Améliorer le cadre de vie et le bien être**

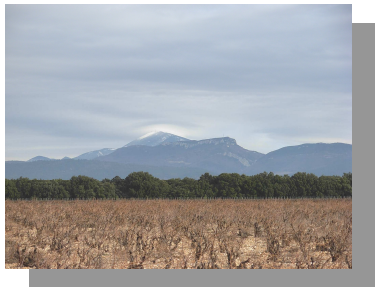

La commune a ainsi choisi un projet de développement, respectueux de son patrimoine naturel et de son identité.

ORIENTATIONS GENERALES

I°) Affirmer l'identité rurale.

Travaillan est un village agricole, de taille modeste. La commune désire sauvegarder cette image de « *petit village rural* ». Pour cela, plusieurs points sont mis en avant par les élus : la vie du bourg sera privilégiée, l'urbanisation future devra respecter le contexte rural en encourageant un maintient de l'équilibre intergénérationnel et une croissance de sa population, et la vie économique de la commune sera renforcée.

CONSERVER UNE VIE AU SEIN DU VILLAGE

Cet axe se traduit par la volonté de:

- *Conserver l'équilibre intergénérationnel;*
- *Rattraper le nombre d'habitant suite au ralentissement démographique survenu à la fin des années 90 ;*
- *Avoir une hausse raisonnable du rythme de la croissance démographique ;*
- *Accueillir une population diversifiée ;*
- *Conforter le centre villageois grâce à la conservation et à l'installation de commerces et d'équipements publics ;*
- *Aménager la circulation au niveau du centre du bourg.*

SOUTENIR UN EQUILIBRE ENTRE URBANISATION ET CARACTERE RURAL

Cet axe se traduit par la volonté de:

- *Encourager une urbanisation nouvelle qui se développera en continuité avec les espaces bâtis existants (bourg et hameaux) ;*
- *Développer une urbanisation située à proximité immédiate des réseaux ;*
- *Densifier les secteurs urbanisés ;*
- *Combler les dents creuses ;*
- *Proposer un mode de développement qui permet une maîtrise des coûts d'équipements pour la commune.*

ASSURER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMPATIBLE AVEC LE MILIEU RURAL

Cet axe se traduit par la volonté de:

- *Accueillir de nouveaux commerces au sein du bourg ;*
- *Maintenir une activité sur le site de Monopanel ;*
- *Supprimer la zone d'activité NA, qui est un emplacement peu opportun pour l'installation de nouvelles entreprises ;*
- *Interdire l'installation des carrières d'extraction sur le territoire communal.*

II°) Valoriser le potentiel agricole.

La commune est liée très fortement à la culture de la vigne. En effet, les vignes représentent à elles seules prés de 94% de la surface agricole utilisée, soit 719 hectares au total. Le vignoble de Travaillan appartient à plusieurs Appellations d'Origine Contrôlées, et notamment l'AOC Côtes du Rhône villages « Plan de Dieu ».

Nous trouvons sur la commune un patrimoine et un paysage agricoles de qualité. Ces éléments, constitutifs de l'identité communale, méritent une attention particulière. De plus, les zones agricoles ayant un potentiel intéressant, devront être aussi valorisées et protégées.

CONSERVER LE DYNAMISME DES ZONES PRESENTANT LE POTENTIEL AGRICOLE LE PLUS FORT

Cet axe se traduit par le souhait de:

- *Protéger les zones AOC, qui renferment un potentiel agronomique important et notamment les zones AOC Côtes du Rhône Villages appellation « Plan de Dieu » et AOC côtes du Rhône Village;*
- *Limiter le mitage de l'espace agricole ;*
- *Prendre des mesures autorisant uniquement les constructions nécessaires aux activités agricoles dans les zones agricoles.*

VALORISER LE PATRIMOINE ET LE PAYSAGE AGRICOLE

Cet axe se traduit par le souhait de:

- *Maintenir une image de qualité du terroir communal ;*
- *Mettre en valeur les nombreux cabanons présents sur la commune, grâce à des mesures de protection ;*
- *Valoriser les calvaires existants à l'angle des différents chemins ;*
- *Maintenir ou créer des EBC sur les éléments naturels les plus intéressants (haies, bosquets de chênes, ripisylves de l'Aygues,….) ;*
- *Protéger le canal de Carpentras;*
- *Créer de nouveaux espaces végétalisés, qui valoriseront le paysage.*

PROMOUVOIR L'AGRI-TOURISME

Cet axe se traduit par le souhait de:

- *Développer les aménagements touristiques sur la commune (sentiers de découvertes, création d'aire de piques niques…) ;*
- *Permettre la création de gîtes qui ont un lien avec l'exploitation agricole et qui sont situés à proximité du siège d'exploitation ;*
- *Protéger les paysages les plus intéressants, en définissant des cônes de vues.*

III°) Améliorer le cadre de vie et le bien être.

Travaillan a su conserver un cadre de vie agréable, une atmosphère chaleureuse, et un paysage unique.

Pour maintenir ce cadre de vie, de nouveaux équipements seront envisagés, une réflexion sur le déplacement au sein de la commune sera menée, le paysage et le patrimoine seront protégés, une population diversifiée sera encouragée, et les différents risques seront pris en compte dans le projet de développement de la commune.

ENCOURAGER L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS ENRICHISSANT LA VIE DU VILLAGE

Cet axe se traduit par l'ambition de:

- *Etendre éventuellement l'école afin de pouvoir répondre aux besoins liés à l'évolution démographique ;*
- *Mettre en place des emplacements réservés facilitant la création de nouveaux équipements à proximité du stade ;*
- *Créer une aire de pique-nique, qui permettra aux habitants et touristes de se retrouver dans un lieu convivial ;*
- *Installer une résidence pour personnes âgées, avec un espace médical, afin de faciliter le maintien sur la commune de cette population ;*
- *Réfléchir sur le projet d'installation d'une crèche intercommunale sur la commune ;*
- *Implanter des commerces au sein du bourg et mettre en valeur ceux qui existent.*

FACILITER LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS AU SEIN DE LA COMMUNE

Cet axe se traduit par l'ambition de :

- *Améliorer et créer des cheminements piétonniers ;*
- *Aménager et mettre en sécurité les routes communales ;*
- *Réaménager le centre-bourg ;*
- *Réfléchir à la création de parkings.*

PRESERVER LA MIXITE DE LA POPULATION

Cet axe se traduit par l'ambition de:

- *Garantir un cadre de vie agréable en préservant une diversité de la population ;*
- *Mettre en place des mesures pour encourager l'arrivée d'une population constituée notamment de jeunes ménages ;*
- *Permettre à une population âgée de rester sur le territoire.*

PRESERVER LES PAYSAGES QUI PARTICIPENT A LA QUALITE DU TERRITOIRE

Cet axe se traduit par l'ambition de:

- *Préserver un paysage remarquable, où s'ouvre un panorama grandiose sur les nombreux massif du Nord Vaucluse (massif d'Uchaux, Mont Ventoux, Dentelles de Montmirail..) ;*
- *Mettre place un zonage et un règlement spécifiques pour mettre en valeur ce paysage.*

CONSERVER LES ELEMENTS DE PATRIMOINE PRESENTS SUR LA COMMUNE

Cet axe se traduit par l'ambition de:

- *Protéger et mettre en valeur le patrimoine communal, en adoptant des mesures particulières ;*
- *Assurer la préservation du vieux Travaillan ;*
- *Protéger le lieu dit « la tombe » ;*
- *Protéger l'église et son environnement ;*
- *Valoriser les différents calvaires et les petits éléments du patrimoine ;*
- *Identifier les cabanons présents sur le territoire communal.*

PRENDRE EN COMPTE LES DIFFERENTS RISQUES

Cet axe se traduit par l'ambition de:

- *Prendre en compte dans son projet de développement les différents risques auxquels Travaillan est soumis ;*
- *Limiter les constructions dans les zones à risques ;*
- *Tenir compte du PPRI inondation qui est en cours de réalisation.*